

RESPONSABLE BUREAU ETUDES DE PRIX (H/F)

HP BTP est une entreprise à taille humaine de plus de 150 personnes qui intervient en Ile de France dans le domaine du génie civil et des travaux publics. Reconnue pour son expertise de la maîtrise des fluides, les clients de notre société sont des collectivités de première importance. Notre société connaît une croissance continue depuis sa fondation par notre PDG en 2002.

Dans le cadre de son développement, nous recrutons le responsable de notre bureau d'études prix.

Il (elle) devra réaliser les tâches non limitatives suivantes, sous l'autorité de la direction générale :

- * encadrer, former, animer et organiser une équipe d'ingénieurs études de prix,
- * mener le recrutement de stagiaires et éventuellement d'ingénieurs études de prix supplémentaires,
- * s'assurer du respect des délais et de la qualité des réponses à appel d'offres,
- * prendre à sa charge les dossiers de réponses les plus exigeantes et/ou complexes,
- * mener ponctuellement chez nos clients et prospects des négociations,
- * sélectionner les sous-traitants, les fournisseurs, les prestataires de service pour les réponses aux AO,
- * participer à la capitalisation des connaissances et au développement de la société (Certification amiante, Iso 9001 ...),

Qualités et connaissances requises :

De formation supérieure bac+5, type ingénieur BTP/génie civil ou équivalent, vous justifiez d'une expérience d'au moins dix ans les études de prix dont cinq dans un poste similaire.

Vous justifiez si possible, d'une expérience en conduite de travaux, idéalement en VRD, assainissement et/ou génie civil hydraulique et/ou réseaux de chaleur.

La connaissance de la BIM est un atout.

Organisé(e), rigoureux (se) et autonome, vous aimez travailler en équipe et disposez de bonnes qualités relationnelles,

Vous maîtrisez Autocad ainsi que les logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint ...).

Il est proposé :

- un CDI, statut cadre,
- une rémunération en fonction du profil et de l'expérience,
- Un véhicule de fonction
- Une mutuelle de santé prise en charge à 100% par l'entreprise